



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
23 novembre 2017
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
Réunion d'experts sur les moyens de renforcer
la mise en œuvre dans les domaines prioritaires
du Programme d'action d'Istanbul
Genève, 6 et 7 novembre 2017

Rapport de la Réunion d'experts sur les moyens de renforcer
la mise en œuvre dans les domaines prioritaires
du Programme d'action d'Istanbul

Tenue au Palais des Nations, à Genève, les 6 et 7 novembre 2017



Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction	3
I. Résumé de la Présidente.....	3
A. Déclaration liminaire	3
B. Moyens de renforcer la mise en œuvre dans les domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul : capacités productives et doublement de la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales (Point 3 de l'ordre du jour)	4
II. Questions d'organisation.....	11
A. Élection du Bureau (Point 1 de l'ordre du jour).....	11
B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux (Point 2 de l'ordre du jour).....	11
C. Résultats de la réunion.....	11
D. Adoption du rapport de la réunion (Point 4 de l'ordre du jour)	11
Annexes	
Participation	12

Introduction

La Réunion d'experts sur les moyens de renforcer la mise en œuvre dans les domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul s'est tenue au Palais des Nations, à Genève (Suisse), les 6 et 7 novembre 2017.

I. Résumé de la Présidente

A. Déclaration liminaire

1. Dans sa déclaration liminaire, le Directeur de la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux de la CNUCED a dit que la Réunion d'experts s'attacherait à améliorer la réalisation de deux objectifs prioritaires du Programme d'action d'Istanbul, qui constituaient également des cibles de l'objectif de développement durable 17, à savoir renforcer les capacités productives des pays les moins avancés (PMA) et multiplier par deux la part de ces pays dans les exportations mondiales d'ici à 2020.

2. L'orateur a fait observer que, à en juger par ce qui s'était passé récemment dans certains pays, une croissance rapide, même élevée, n'était pas suffisante pour parvenir à un développement durable et inclusif dans les PMA. Il ne pouvait y avoir d'améliorations à long terme des conditions de vie ni de progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et des objectifs du Programme d'action d'Istanbul sans une transformation structurelle et une diversification de l'économie qui permettraient la création d'emplois et de secteurs à plus forte valeur ajoutée. Le renforcement des capacités productives avait un rôle essentiel à jouer à cet égard. Étant donné que les PMA se caractérisaient par un important secteur agricole informel et que, tributaires des produits de base, ils étaient vulnérables aux chocs extérieurs, il semblait d'autant plus nécessaire que ces pays appliquent des stratégies rigoureuses pour parvenir à une croissance économique ayant une large assise et profitant à tous, diversifier leurs structures de production et améliorer leurs parcours d'industrialisation.

3. En ce qui concernait la part des PMA dans les exportations mondiales, qui devait être multipliée par deux d'ici à 2020, elle avait en fait reculé, selon les dernières données en date. Ce fait était particulièrement préoccupant car les importations avaient sensiblement augmenté au cours de la même période, creusant le déficit commercial. De plus, les exportations des PMA restaient concentrées, aussi bien du point de vue des produits que de celui des destinations, apportant une preuve supplémentaire de l'urgence d'une diversification.

4. Dans ce contexte, l'orateur a annoncé que la Réunion d'experts examinerait les enseignements qui avaient été tirés de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul et recenserait les principales difficultés que les PMA et leurs partenaires de développement avaient rencontrées dans la réalisation des objectifs prioritaires. Les débats porteraient notamment sur la manière d'améliorer la mobilisation des ressources intérieures et l'accès au financement international du développement, y compris par une utilisation plus efficace des partenariats public-privé. Les experts réfléchiraient également à la manière dont les PMA pourraient créer un environnement favorable au secteur privé, avoir accès aux technologies et aux compétences nécessaires pour produire des biens à plus grande valeur ajoutée, participer effectivement aux chaînes de valeur mondiales et en tirer des avantages sur le plan du développement, recevoir plus d'investissements étrangers directs et bénéficier davantage de transferts de technologie. La hiérarchisation et la cohérence des mesures adoptées constituaient un autre enjeu, qui dépendait des circonstances propres à chaque pays. L'orateur a fait savoir que la CNUCED élaborait actuellement un ensemble d'indicateurs qui pourraient aider les décideurs à mesurer le niveau des capacités productives dans les PMA. En conclusion, il a jugé nécessaire de s'interroger sur la manière dont les partenaires de développement pourraient mieux aider les PMA à atteindre les objectifs du Programme d'action d'Istanbul et d'étudier, entre autres, les possibilités

d'améliorer les conditions d'accès aux marchés et de lever les obstacles non tarifaires au commerce.

B. Moyens de renforcer la mise en œuvre dans les domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul : capacités productives et doublement de la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales

(Point 3 de l'ordre du jour)

Progrès accomplis dans la mise en œuvre et la réalisation des objectifs du Programme d'action d'Istanbul

5. Lors de la première séance informelle, le secrétariat a présenté le document de travail intitulé « Améliorer la mise en œuvre des objectifs et buts du Programme d'action d'Istanbul concernant les capacités productives et le doublement de la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales » (TD/B/C.I/EM.9/2), qui donnait un aperçu des progrès que les PMA avaient accomplis dans la réalisation de certains objectifs et buts du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (Programme d'action d'Istanbul). La croissance économique ne garantissait pas à elle seule un développement durable et inclusif, comme il ressortait de données récentes. Malgré une croissance élevée au début des années 2000, les PMA n'ont pas été en mesure d'améliorer leurs résultats au titre des indicateurs humains et sociaux, de créer beaucoup d'emplois ou d'accroître sensiblement la valeur ajoutée du secteur manufacturier. Les travaux de la CNUCED ont montré qu'une croissance et un développement durables et inclusifs ne pouvaient être obtenus que par le renforcement ou le développement des capacités productives, qui jouaient un rôle essentiel dans la transformation structurelle et la diversification de l'économie. Selon la CNUCED, il serait particulièrement difficile aux PMA de doubler leur part dans les exportations mondiales d'ici à 2020, comme l'exigeait le Programme d'action d'Istanbul, alors que cette part ne cessait de diminuer depuis 2010, que les déficits commerciaux se creusaient et que les exportations étaient de plus en plus concentrées.

6. Ont participé à la première séance informelle l'ancienne Ministre du commerce et de l'industrie en Haïti, l'économiste en chef auprès du Premier Ministre du Sénégal, une administratrice de programmes hors classe du Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement et les petits États insulaires en développement, le Chef de la planification du développement et de la croissance inclusive durable du Programme des Nations Unies pour le développement, et le Chef de la Section des pays ayant des besoins particuliers de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

7. La première intervenante a affirmé que, pour l'heure, le plus important était d'assurer des relations synergiques et cohérentes entre les plans nationaux et les programmes et accords internationaux, tels que les ODD et le Programme d'action d'Istanbul. Elle a présenté le cas de Haïti, qui s'était engagé à atteindre les ODD et à mettre en œuvre le Programme d'action d'Istanbul dans le cadre de son plan national de développement, mais qui avait encore beaucoup à faire dans de nombreux domaines. Selon la première intervenante, la faiblesse de l'appropriation, l'insuffisance des capacités institutionnelles et le manque de partenariats renforcés étaient les principaux obstacles auxquels le pays faisait face pour réaliser les objectifs du Programme d'action d'Istanbul.

8. Le deuxième intervenant a dit qu'il était important de faire concorder le Programme d'action d'Istanbul avec d'autres programmes internationaux de commerce et de développement et, en particulier, de mieux rattacher les plans d'action aux critères de sortie de la catégorie des PMA. Par exemple, le Sénégal avait inscrit chacun des huit domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul dans son plan national de développement et, depuis 2011, s'était rapproché de la plupart des objectifs fixés, y compris ceux qui avaient trait aux seuils de reclassement. Si le pays parvenait à maintenir sa situation socioéconomique, il pourrait sortir de la catégorie des PMA d'ici à 2025.

9. Selon la troisième intervenante, il était important de réduire la vulnérabilité et de renforcer la résilience des PMA. Pour ce faire, il fallait accroître les investissements, publics et privés, notamment dans les infrastructures des secteurs de l'énergie et des technologies de l'information et de la communication. L'intervenante a toutefois précisé que tous les investissements devaient en valoir la peine et qu'il était important que les PMA se demandent si un investissement avait un coût justifié au regard des avantages sociaux et économiques qui en étaient attendus. Elle a aussi insisté sur la nécessité d'améliorer les capacités des PMA en matière d'administration de l'impôt, de développement de projets et de négociations avec les investisseurs.

10. Le quatrième intervenant a noté que, à en juger par un certain groupe d'indicateurs, de grands progrès avaient été faits dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul. Ceux-ci variaient toutefois entre les huit domaines prioritaires et entre les pays. Les PMA formaient un ensemble hétérogène, si bien qu'il convenait de ne pas considérer uniquement les moyennes du groupe, mais d'examiner les évaluations par pays. L'intervenant a insisté sur le fait que les résultats obtenus par les PMA étaient fragiles et risquaient sérieusement d'être remis en question par le taux élevé d'accroissement démographique, les crises politiques et sécuritaires persistantes et les inégalités marquées.

11. Le cinquième intervenant a insisté sur la diversité des PMA de l'Asie et du Pacifique du point de vue des ressources, y compris humaines et naturelles, de la démographie, des institutions et des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs. Compte tenu de cette diversité, il a estimé qu'une approche unique devrait être évitée et que les problèmes de chaque pays devraient être pris en considération dans un cadre intégré d'appui international aux PMA. Il a notamment appelé l'attention sur le problème posé par le manque d'infrastructures et sur les importantes ressources financières qui seraient nécessaires pour y remédier. Selon les estimations, la construction de nouvelles infrastructures et le maintien et développement des infrastructures existantes absorberaient 10,7 % du produit intérieur brut des PMA chaque année jusqu'en 2030. L'intervenant a insisté sur la nécessité pour les PMA de bien évaluer les coûts et les bénéfices – ou les avantages et les inconvénients – du reclassement et a dit que les mesures spécifiques en faveur de ces pays devraient être supprimées de manière progressive et prévisible.

12. Les débats qui ont suivi ont porté sur la manière de faire des progrès dans les domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul. Un représentant a dit qu'il était important de définir de bonnes pratiques en vue de retenir les compétences et de créer un environnement qui incite les talents locaux à rester dans le pays. Un autre représentant a rappelé qu'une plus grande cohérence était essentielle entre les plans nationaux et les objectifs internationaux de développement, et a aussi insisté sur l'importance d'une réhabilitation du concept de politique industrielle, longtemps écarté de l'approche dominante. Quelques représentants ont insisté sur la nécessité de mettre en place une politique industrielle active et sur l'importance des activités manufacturières au regard de la création d'emplois et du développement des compétences, et de leurs effets multiplicateurs. Un expert a reconnu que le secteur manufacturier jouait un grand rôle dans la plupart des PMA, mais a fait observer que son développement était contrarié dans certains pays, qui avaient de petits marchés et des ressources limitées. Il était largement admis que les PMA avaient fait des progrès dans certains domaines, mais pas dans bon nombre d'indicateurs clefs. Les débats ont montré qu'il était essentiel pour les PMA de renforcer leurs capacités productives s'ils voulaient atteindre les objectifs de développement ainsi que de disposer de données fiables qui les aident à évaluer quantitativement ces capacités, de manière à prendre la mesure de leurs réalisations, à connaître leurs points forts et leurs points faibles, à déterminer les priorités les plus pressantes, et à formuler et mettre en œuvre les politiques et les stratégies qui s'imposent.

Renforcer les capacités productives à des fins de transformation et de développement

13. Ont participé à la deuxième séance informelle le Chef du Service du commerce et de la pauvreté de la CNUCED, un professeur de l'Université Complutense de Madrid, la coordonnatrice du Programme sur les technologies, la transformation structurelle et l'emploi de l'Organisation internationale du Travail, le Directeur du service de la connaissance et de l'apprentissage de la Fondation pour le renforcement des capacités

en Afrique, un conseiller sur les questions commerciales du Secrétariat du Commonwealth et un cofondateur et associé de la société Ntare Insights, au Rwanda.

14. Le premier intervenant a mis en évidence deux moyens de renforcer les capacités productives : augmenter la production et produire des biens nouveaux et plus perfectionnés, de manière à diversifier l'économie. Si l'objectif à moyen et à long terme était d'acquérir de nouvelles capacités, l'objectif à court terme devrait être de déterminer comment maintenir et utiliser les capacités existantes, et de s'intéresser d'abord aux domaines dans lesquels des efforts porteraient rapidement leurs fruits. L'intervenant a toutefois signalé que le changement structurel effectué pouvait ne pas être le bon et s'accompagner d'un faible développement des capacités productives. Il existait bon nombre d'idées et d'orientations sur la manière de développer les capacités productives, mais les informations manquaient pour savoir comment les mettre effectivement en application au niveau national.

15. Le deuxième intervenant a évoqué l'aide au commerce et la manière dont elle pouvait renforcer les capacités de production et d'exportation dans les PMA. La participation au commerce mondial était subordonnée non seulement au développement des capacités productives et de la compétitivité, mais aussi, de plus en plus, à la possibilité qui était donnée aux pays de réduire les obstacles au commerce, aux frontières et à l'intérieur des frontières. L'aide au commerce devait aider les pays aux capacités insuffisantes à formuler et à mettre en œuvre des politiques commerciales et à améliorer leurs procédures, leurs institutions et leurs infrastructures. Même si l'aide au commerce était d'une efficacité mitigée sur les capacités commerciales des pays bénéficiaires, son bilan était globalement positif. L'aide au commerce étant limitée et le plus souvent allouée à des pays à revenu intermédiaire, l'intervenant a insisté sur la nécessité d'un meilleur ciblage, qui profiterait davantage aux PMA.

16. La troisième intervenante a parlé de réformer l'éducation pour favoriser le développement industriel et technologique des PMA, dans le but d'établir rapidement une structure de production durable et inclusive. En matière de transformation de la production, elle a souligné l'importance des approches axées sur l'éducation et la connaissance, qui visaient à rendre les pays mieux à même d'innover, de se diversifier, de s'engager dans des activités plus complexes et de promouvoir de nouveaux secteurs porteurs de croissance. Selon elle, chaque pays devait définir son propre projet de transformation de la production et élaborer des politiques éducatives qui permettraient d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la transformation structurelle et au développement industriel. Ces politiques devraient notamment cesser de porter toute l'attention sur l'enseignement primaire et aligner les mesures concernant l'éducation et la formation sur les politiques industrielles, commerciales et relatives à l'innovation.

17. Le quatrième intervenant a abordé la question du renforcement des capacités dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation en vue de la diversification économique des PMA. Prenant l'exemple de pays africains, l'intervenant a fait observer que, grâce à leurs politiques relatives à la science, la technologie et l'innovation, l'Éthiopie et le Rwanda avaient vu monter en flèche leurs recettes d'exportation, respectivement tirées du café et des produits de l'industrie légère. Il a fait des recommandations détaillées, notamment celles d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques d'industrialisation reposant sur des données factuelles et faisant une large place à la science, à la technologie et à l'innovation, de fournir un meilleur appui financier et technique au développement de la science, de la technologie et de l'innovation, par l'intermédiaire des dispositifs d'aide au commerce, et d'appuyer les institutions dans le développement des capacités et la coordination des politiques en vue de renforcer les capacités nationales et régionales dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation.

18. Le cinquième intervenant s'est intéressé au lien entre les accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux et le renforcement des capacités productives dans les PMA. En Afrique subsaharienne et dans divers petits États, les accords commerciaux pouvaient être un bon moyen d'atténuer certains des obstacles au développement des capacités productives. L'intervenant a souligné que les accords commerciaux permettaient d'élargir rapidement l'accès aux marchés, ce qui pouvait inciter au renforcement des capacités productives. Toutefois, pour qu'il en soit ainsi, il fallait que ces accords soient négociés de manière à garantir aux PMA qu'ils seraient représentés et entendus. Les pays

développés devaient fournir une aide au commerce grâce à laquelle les pays africains, les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés pourraient renforcer leurs capacités de produire et de faire du commerce.

19. Le sixième intervenant a décrit les mesures prises par le Rwanda et la Communauté d'Afrique de l'Est pour accroître leurs contributions au commerce et développer leurs capacités productives. Dans sa stratégie de développement, intitulée « Vision 2020 », le Gouvernement rwandais prévoyait que le Rwanda deviendrait un pays à revenu intermédiaire d'ici à 2020, avec une économie basée sur la connaissance et tournée vers les services. En Afrique de l'Est, les projets d'intégration du Couloir Nord avaient facilité la circulation des marchandises, produisant des résultats positifs et recevant un accueil favorable de la part du secteur privé. L'intervenant a insisté sur le fait que les Gouvernements pourraient prendre des dispositions, notamment en vue d'aider certaines petites et moyennes entreprises (PME), d'accéder aux marchés extérieurs et de mettre en œuvre des programmes d'aide à la modernisation des fournisseurs qui rendent les chaînes de valeur plus efficaces.

20. Les participants se sont ensuite demandé si les pouvoirs publics ou le secteur privé devaient investir dans l'éducation. Un expert a déclaré qu'il fallait avant tout déterminer qui devrait être chargé de définir les programmes d'études et les méthodes d'enseignement, et qu'il était important d'instaurer un système éducatif doté d'une mission spécifique, auquel les pouvoirs publics, les entreprises et la société civile pouvaient apporter leur contribution. Un représentant s'est interrogé sur les bienfaits des accords commerciaux pour les pays en développement. Le Nigéria, par exemple, n'avait pas signé un accord de partenariat économique avec l'Union européenne par crainte de s'engager dans une désindustrialisation. D'autres participants ont mis en évidence le besoin de négociateurs expérimentés, capables de défendre les intérêts des pays en développement en matière de commerce et de développement dans le cadre des accords internationaux.

Mobiliser des ressources financières en vue de développer les capacités productives

21. Dans sa déclaration liminaire, le Président a expliqué que la troisième séance informelle aurait pour but de définir les meilleures pratiques de mobilisation des ressources intérieures et d'examiner comment les partenaires de développement et les entreprises pourraient aider les PMA à renforcer leurs capacités productives. Parmi les intervenants figuraient l'Administrateur et Représentant spécial de la Banque mondiale auprès de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation mondiale du commerce, un économiste principal du Fonds international de développement agricole, la Directrice du service d'aide aux entreprises de la Cassa Depositi e Prestiti (Italie), le Directeur général adjoint du Centre de recherche sur le développement du Ministère de la planification et de l'investissement (République démocratique populaire lao), un chargé de recherche principal du World Trade Institute, et une chargée de recherche de l'Overseas Development Institute.

22. Le premier intervenant a fait observer que, à 0,3 % environ du revenu national brut, l'aide publique au développement restait loin de l'objectif fixé de 0,7 %. Il a précisé que, même si cet objectif était atteint, le montant obtenu ne serait peut-être pas suffisant pour financer la réalisation des ODD qui, selon les estimations, nécessitait 5 000 milliards de dollars par an. Il fallait donc dégager des ressources supplémentaires grâce à une meilleure mobilisation des ressources intérieures, une meilleure utilisation de l'aide publique au développement et des entrées de capitaux privés, y compris des investissements étrangers directs, des envois de fonds et des financements philanthropiques. L'intervenant a mentionné les travaux de la Banque mondiale sur l'amélioration de la gestion des finances publiques et de l'administration de l'impôt dans les PMA. Selon lui, il convenait également de faire un usage plus stratégique de l'aide publique au développement et de concevoir des projets dans l'optique de tirer le meilleur parti des capitaux commerciaux. À cet égard, l'intervenant a évoqué l'approche en cascade utilisée par la Banque mondiale pour le financement des projets, qui garantissait que les fonds publics n'étaient utilisés que s'il n'avait pas été possible d'attirer des capitaux commerciaux.

23. Le deuxième intervenant a signalé que des études avaient mis en évidence une corrélation positive entre la transformation structurelle et la réduction de la pauvreté dans les zones rurales, mais d'une rapidité qui variait selon les pays. Des mesures d'appui, telles que des investissements dans les systèmes de transformation des produits agricoles, devaient donc être prises pour renforcer la productivité du secteur de l'agriculture, ce qui pourrait en outre aider les PMA à augmenter leur production agricole et à réduire leurs dépenses d'importation toujours plus élevées.

24. La troisième intervenante a insisté sur le rôle que les organismes nationaux de promotion de l'investissement pouvaient jouer en facilitant l'accès des PMA aux capitaux privés. Par exemple, il était prévu que le plan d'investissement extérieur de l'Union européenne mobilise plus de 44 milliards d'euros d'investissements, dont 4,1 milliards de contributions publiques. L'intervenant a fait observer que, pour attirer les capitaux commerciaux, il fallait définir de nouveaux projets et de nouveaux modèles de financement – par exemple, un financement mixte, qui associait un financement assorti de conditions de faveur et un financement par emprunt à des banques commerciales.

25. Le quatrième intervenant a exposé les difficultés que rencontrait la République démocratique populaire lao pour transformer la structure de son économie et diversifier ses exportations. Depuis 2002, le pays présentait une croissance élevée, mais tirée par l'exploitation des ressources naturelles et le secteur des services. Le pays s'était mis à exporter une quarantaine de nouveaux produits depuis 1980 et son indice de complexité des produits était relativement faible. De plus, seulement 20 % des entreprises du secteur manufacturier national participaient aux réseaux internationaux de production et la plupart étaient de grandes entreprises. Selon l'intervenant, cela démontrait que les PME des pays en développement sans littoral peinaient à intégrer les chaînes de valeur mondiales.

26. Le cinquième intervenant a présenté une analyse des flux d'aide au commerce dans le secteur des services, lequel absorbait la plus grande partie des fonds du programme. Des études montraient que le programme d'aide au commerce pêchait sur le plan de la distribution et de l'efficacité. La plupart de l'aide était destinée aux pays à revenu intermédiaire, et non aux PMA, et il n'y avait pas de corrélation positive entre les flux totaux d'aide au commerce ou l'aide publique au développement (hors aide au commerce) et les échanges commerciaux. En revanche, l'aide allouée au renforcement des capacités productives dans des secteurs autres que les services, comme ceux de l'agriculture, des activités extractives, de l'industrie et de la construction, avait des répercussions sur les exportations de marchandises. Toutefois, l'intervenant a fait observer qu'une telle corrélation ne pouvait être établie dans le cas de l'aide au commerce qui était affectée aux infrastructures économiques, au renforcement des capacités productives dans le secteur des services, ou aux politiques et réglementations commerciales. Il a recommandé que cette question fasse l'objet d'études plus poussées et que les programmes d'aide au commerce soient élaborés avec un souci accru de les rendre plus efficaces.

27. La sixième intervenante a noté que les flux financiers privés vers l'Afrique subsaharienne avaient augmenté au cours des dix dernières années, mais qu'ils restaient concentrés dans un petit nombre de pays, et que les PMA n'en attiraient qu'une faible partie. Par exemple, le Nigéria captait 45 % de ces entrées de capitaux. En outre, ceux-ci étaient surtout destinés au secteur des ressources naturelles. L'intervenant a exposé quelques-uns des obstacles à l'investissement privé dans les PMA, tels que le niveau élevé de risque politique et macroéconomique, le manque d'instruments de placement appropriés, le caractère onéreux et peu fiable de l'alimentation en électricité, la difficulté d'accéder aux marchés mondiaux et l'absence de modèles d'activité ayant fait leurs preuves. Pour surmonter ces obstacles, il faudrait, par exemple, définir des structures financières mieux adaptées et améliorer la coordination en vue du développement des chaînes de valeur.

28. Pendant les débats qui ont suivi, un représentant a insisté sur les difficultés d'accès aux marchés pour les PMA et sur la nécessité d'adopter des objectifs de développement plus ambitieux. Un autre représentant a dit que, pour les PMA, l'existence de capacités productives était aussi importante que l'accès aux marchés et que les mesures d'appui dans le domaine du commerce n'étaient pas toujours bien intégrées dans les plans nationaux de développement. Un représentant s'est demandé comment les partenaires de développement et le secteur privé pouvaient contribuer à la mobilisation des ressources intérieures dans les

PMA, et un autre représentant a voulu savoir si les banques centrales jouaient un rôle en la matière et aidaient les PME. Le représentant d'une organisation intergouvernementale a relevé que l'Union européenne n'avait pas encore supprimé ses subventions à l'exportation, comme l'exigeait la décision prise dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce. Le représentant d'un programme des Nations Unies a signalé que la mobilisation de ressources était d'autant plus difficile que de nombreux PMA rencontraient des obstacles à l'utilisation efficace de ces ressources, avaient une économie en grande partie informelle et étaient dans l'impossibilité d'établir entre eux des relations commerciales du fait de la similarité de leurs structures économiques. Il s'est demandé si les ressources intérieures ne seraient pas plus facilement mobilisées si la dette des PMA était plus soutenable.

29. Les experts ont noté que la Banque mondiale avait réalisé des analyses des dépenses nationales dans l'optique d'une utilisation plus efficace des ressources et conduisait actuellement des travaux sur la fiscalité. En ce qui concernait le caractère très informel de l'économie des PMA, les experts ont relevé que plusieurs organisations internationales travaillaient sur la transition des activités économiques du secteur informel au secteur formel ; en ce qui concernait la nécessité d'une meilleure coordination, les experts ont proposé que des plans de financement puissent être inclus dans les plans nationaux de développement. Le recours aux capitaux privés s'accompagnait d'un risque d'endettement, si bien qu'il devait être envisagé avec prudence. Les experts ont fait observer que le premier objectif des banques centrales devait être de garantir la stabilité monétaire, et non de contribuer à la mobilisation des ressources intérieures ou d'aider les PME. Pour faciliter la mobilisation des ressources intérieures, il était important de relever les taux d'épargne dans les PMA, par exemple, grâce à des systèmes de garantie des dépôts. Enfin, le secrétariat a signalé que, selon des études récentes de la CNUCED, ce n'était pas la similarité de leurs structures économiques, mais leur manque de capacités productives, qui empêchait les PMA de faire du commerce entre eux.

Moyens pour les PMA de doubler leur part dans les exportations mondiales et de tirer un meilleur parti du commerce international

30. Ont participé à la quatrième séance informelle un professeur de l'Université de Genève, l'économiste en chef du Centre du commerce international, le Chef de la Section de la modélisation économique et de l'analyse quantitative de l'Organisation mondiale du commerce, le Chef des programmes de Third World Network Africa, un chargé de recherche principal du South African Institute of International Affairs et un coordonnateur de projets de la Direction générale du commerce de la Commission européenne.

31. Le premier intervenant s'est intéressé aux moyens d'action et aux modes de gouvernance qui pourraient aider à stimuler les exportations des pays à faible revenu et des PMA. S'agissant de la promotion des exportations et du commerce, il a mis en évidence le rôle des politiques publiques, qui étaient susceptibles de dopper l'accroissement des exportations, notamment par la voie des organismes de promotion des exportations. Il a fait observer que ces organismes différaient au regard de leur poids économique, de leur budget, de leur structure de gouvernance et de leurs branches d'activité. Bon nombre d'entre eux avaient défini de meilleures pratiques, et des effets positifs avaient été observés sur les entreprises moyennes et sur les exportations de nouveaux produits et/ou vers de nouveaux marchés, visées par des mesures incitatives, ce qui pourrait contribuer à la diversification et à la transformation structurelle de l'économie. Selon l'intervenant, il était important de comprendre les différents contextes institutionnels des pays en développement. Il fallait prendre en considération les effets des exportations sur le développement, en particulier sur la protection sociale, qui ne relevaient pas du mandat des organismes de promotion des exportations. En conclusion, les PMA devaient bien réfléchir aux types d'exportations qu'ils souhaitaient favoriser et aux conséquences qui pourraient en découler. Par exemple, les industries extractives, comme l'industrie pétrolière, pouvaient avoir des effets dommageables sur l'environnement et freiner la réalisation des objectifs de développement si les rentes obtenues n'étaient pas investies dans des programmes économiques et sociaux.

32. La deuxième intervenante s'est intéressée à la manière dont la concurrence entre les petites et moyennes entreprises pouvait aider les PMA à tirer un meilleur parti du commerce international et à doubler leur part dans les exportations mondiales. Les PME avaient un rôle important à jouer dans la réalisation des objectifs de développement, d'autant qu'elles étaient très nombreuses. Dans le monde, elles représentaient environ 95 % des entreprises et employaient la majorité (environ 70 %) de la main-d'œuvre, celle-ci se composant surtout de travailleurs peu rémunérés, qui étaient les principaux apporteurs de revenu des ménages vulnérables. L'intervenante a mis en évidence les déséquilibres importants entre les grandes et les petites entreprises, à la fois du point de vue de la productivité et des salaires, qui compromettaient sérieusement la possibilité de rattacher les PMA aux chaînes de valeur mondiales grâce au commerce. Les pays les plus pauvres étaient généralement moins compétitifs et moins productifs. Il était donc important non seulement d'orienter les investissements vers les PMA en vue d'améliorer leur compétitivité, mais aussi d'élaborer des programmes destinés à renforcer leurs capacités.

33. L'Accord sur la facilitation des échanges, ratifié par 17 PMA, était également d'une grande importance pour diversifier les exportations et augmenter la part des PMA dans les exportations mondiales. Le troisième intervenant a fait observer que cette dernière évoluait de manière encourageante, mais qu'aucun changement notable n'avait été constaté dans la structure des échanges commerciaux des PMA. La mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges pourrait contribuer à la diversification des exportations dans la mesure où elle devait faire baisser les coûts commerciaux fixes, ce qui permettrait aux entreprises d'exporter des produits qu'elles destinaient jusqu'alors uniquement aux marchés intérieurs et d'être présentes sur des marchés qui leur étaient auparavant financièrement inaccessibles. Les PME avaient un rôle important à jouer dans les exportations des PMA et la facilitation du commerce pouvait leur ouvrir de nouveaux marchés. Les petites entreprises avaient plus de chances d'exporter et d'accroître la part de leurs exportations que les grandes entreprises. Enfin, l'Accord sur la facilitation des échanges pouvait améliorer l'attractivité des PMA auprès des investisseurs étrangers directs, tandis que les dispositions relatives au traitement spécial et différencié accordaient aux pays qui en bénéficiaient des conditions de mise en œuvre adaptées à leur situation.

34. Le quatrième intervenant a souligné que les cadres d'action nationaux étaient au moins aussi importants que les ressources financières lorsqu'il s'agissait de renforcer les capacités productives. Il a mis en évidence les liens entre le Programme d'action d'Istanbul et d'autres dispositions internationales, notamment en matière de commerce. Il a relevé que les PMA avaient fait des progrès notables, aux niveaux national et régional, dans la diversification de leurs exportations, mais qu'il n'en allait pas de même en ce qui concernait le régime commercial international, et que les pays développés partenaires avaient une part de responsabilité à cet égard. L'intervenant a évoqué les répercussions négatives des régimes internationaux de commerce, d'investissement et d'aide publique au développement sur l'élaboration des politiques nationales, en particulier sur la marge d'action des pays.

35. Le cinquième intervenant s'est intéressé aux avantages que les PMA pouvaient tirer de leur participation aux chaînes de valeur régionales et mondiales et aux obstacles qu'ils rencontraient dans cette entreprise. Il était dans l'intérêt des PMA d'être reliés aux chaînes de valeur régionales et mondiales et, pour ce faire, un État fort et un programme d'action étaient essentiels. Les accords commerciaux régionaux étaient un moyen d'améliorer la participation des PMA aux chaînes de valeur régionales et mondiales en ce qu'ils conduisaient les entreprises à prendre des mesures qui pouvaient favoriser la croissance de l'emploi et du commerce.

36. Le sixième intervenant a évoqué le rôle des régimes préférentiels, en particulier de l'initiative de l'Union européenne « Tout sauf les armes » et du système généralisé de préférences, appliqués aux exportations des PMA par les partenaires de développement. Ces régimes profitaient le plus souvent aux pays qui avaient des capacités productives plus avancées, au détriment d'autres PMA. Par exemple, environ 85 % des importations de l'Union européenne dans le cadre de l'initiative « Tout sauf les armes » provenaient de PMA d'Asie du Sud. L'intervenant a souligné la contribution des régimes préférentiels à la promotion de l'égalité des sexes (le secteur des textiles et des vêtements, en particulier,

employait principalement des femmes) et, par voie de conséquence, à une possible transformation de la société.

37. Les participants ont ensuite débattu de la manière dont les PMA pourraient tirer avantage de l'activité des entreprises multinationales. Selon un représentant, il convenait non seulement de chercher à multiplier par deux la part des exportations, mais aussi de réfléchir à la manière dont les PMA pourraient obtenir ce qui leur était dû, y compris les capitaux et les autres ressources dont ils avaient besoin pour accroître et diversifier leurs exportations. Un expert a souligné que le régime commercial international et les mécanismes d'aide soulevaient certaines questions, en particulier celle de la nécessité pour les PMA de conserver une marge d'action. Enfin, un représentant a estimé que les PMA n'avaient pas des capacités institutionnelles et techniques suffisantes pour élaborer les stratégies qui leur permettraient de développer et de transformer leur économie et qu'ils devaient élaborer ensemble des cadres communs de coopération et de mise en œuvre des politiques. Les débats ont insisté sur le fait que le processus de développement ne devait laisser personne de côté.

II. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

38. À séance plénière d'ouverture, le 6 novembre 2017, la Réunion d'experts sur les moyens de renforcer la mise en œuvre dans les domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul a élu M^{me} Julie Emond (Canada) Présidente et M. Mohamed Bukheet (Soudan) Vice-Président/Rapporteur.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

39. Également à sa séance plénière d'ouverture, la Réunion d'experts a adopté son ordre du jour provisoire (TD/B/C.I/EM.9/1), qui se lisait comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Moyens de renforcer la mise en œuvre dans les domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul : capacités productives et doublement de la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales.
4. Adoption du rapport de la réunion.

C. Résultats de la réunion

40. Également à sa séance plénière d'ouverture, la Réunion d'experts a décidé que la Présidente résumerait les débats.

D. Adoption du rapport de la réunion

(Point 4 de l'ordre du jour)

41. À sa séance plénière de clôture, le 7 novembre 2017, la Réunion d'experts a autorisé le Vice-Président/Rapporteur à établir, sous la direction de la Présidente, la version finale du rapport après la réunion.

Annexe

Participation*

1. Les représentants des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la réunion :

Algérie	Maroc
Allemagne	Mozambique
Arabie saoudite	Myanmar
Bulgarie	Népal
Djibouti	Nigéria
Égypte	Oman
Espagne	République démocratique populaire lao
Éthiopie	Sénégal
Haiti	Soudan
Iran (République islamique d')	Togo
Japon	
Jordanie	

2. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la réunion :

Centre Sud
Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
Secrétariat du Commonwealth
Secrétariat du Forum des îles du Pacifique
Union européenne

3. Les organismes, organes et programmes des Nations Unies ci-après étaient représentés à la réunion :

Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement
Centre du commerce international
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Programme des Nations Unies pour le développement

4. Les institutions spécialisées et organisations affiliées ci-après étaient représentées à la réunion :

Fonds international de développement agricole
Organisation internationale du Travail
Organisation mondiale du commerce
Union internationale des télécommunications

5. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la réunion :

Catégorie générale
Third World Network

* Cette liste ne mentionne que les participants inscrits. Pour la liste complète des participants, voir TD/B/C.I/EM.9/INF.1.